

Chatterie PapaChat

Le présent document constitue le contrat d'adoption entre la **Chatterie PapaChat** et _____.

Le chaton sera vendu avec une garantie de santé couvrant une période de 1 ans à partir de la date de naissance de l'animal. Cette garantie couvrira les défauts héréditaires mortels et les malformations congénitales mortelles, en cas de décès du chaton durant la période de garantie, l'acheteur doit fournir à l'éleveur un rapport d'autopsie complet fait par un vétérinaire licencié indiquant la cause exacte du décès. Cette attestation doit faire mention du numéro de micropuce et du nom du chaton. L'autopsie doit prouver sans aucun doute que le chaton est décédé d'une anomalie congénitale ou maladie génétique. Si aucun document ne peut prouver la cause du décès, l'éleveur n'est pas dans l'obligation de respecter la garantie. Tout frais vétérinaires et/ou autres sont à la charge de l'acheteur. Aucune compensation monétaire ou compensation de frais vétérinaires ne sera offerte par l'éleveur.

Cette garantie ne couvre pas les maladies d'origines infectieuses, parasites intestinaux, cutanés et conditions mineures ainsi que celles pouvant être corrigé par un vétérinaire, etc.

Si le chaton décède dans la période de garantie malgré des traitements médicaux appropriés, l'éleveur s'engage à fournir un chaton de même qualité et de même sexe dans un délai de 24 mois. Tout frais additionnels seront à la charge de l'adoptant.

Cette garantie prend fin si le chaton est donné ou vendu à un autre tier durant la période de garantie.

L'éleveur est responsable de la santé de votre chaton jusqu'à son départ de la chatterie PapaChat.

- Tous les chatons auront reçu leurs premiers vaccins de bases avant leurs départs, ainsi qu'un vermifuge et une micropuce. Le carnet de santé sera donné à l'adoptant au moment de la prise de possession.

Numéro de micropuce : _____

- L'adoptant s'engage à faire stériliser son chaton par un vétérinaire licencié et à fournir le certificat de stérilisation à l'éleveur. À la réception du certificat, l'éleveur remettra les papiers d'enregistrements du chaton.

LE CHATON DEMEURE LA PROPRIÉTÉ DE LA CHATTERIE PAPACHAT ET PEUT ÊTRE REPRIS EN TOUT TEMPS SI LE CERTIFICAT DE STÉRILISATION N'EST PAS REMIS À L'ÉLEVEUR AVANT LA DATE D'ÉCHÉANCE INSCRITE AU CONTRAT.

Date d'échéance pour la stérilisation : _____

- Tout chaton non réclamé 14 jours après la date prévu de prise de possession sera considéré comme abandonné et l'éleveur gardera le chaton et le dépôt.
- Le dépôt de réservation est de 500\$ est n'est pas remboursable.
- La garantie ne couvre pas la couleur définitive du chaton, ses caractéristiques, son poids, son comportement, les allergies de l'acheteur ou de son entourage.

Contrat d'adoption

Mère du chaton : _____ Père du chaton : _____

Acheteur du chaton : _____ Sexe de l'animal : _____

Date de naissance de l'animal : _____

Je confirme avoir lu et compris le présent document et j'accepte les termes du contrat.

Signature de l'acheteur : _____

Signature de l'éleveur : _____

Date : _____